

LA FALCONBRIDGE MINES LTD.—PROGRAMME DE
RECYCLAGE

Question n° 280—**M. Rodriguez:**

1. Combien d'argent, à titre de subventions au recyclage de la main-d'œuvre, la compagnie Falconbridge Mines Ltd. a-t-elle reçu du gouvernement au cours de 1970, de 1971 et de 1972?

2. En 1970, en 1971 et en 1972, combien de personnes a) se sont inscrites au programme de réapprentissage de la Falconbridge Mines Ltd. et b) combien ont terminé le cours?

3. Parmi les employés qui ont commencé le programme de réapprentissage en 1970 à la Falconbridge Mines Ltd., combien sont encore au service a) de la compagnie, b) de l'industrie minière?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. La compagnie Falconbridge Mines Ltd. a reçu ce qui suit à titre de remboursement des frais de recyclage: 1970, néant; 1971, néant; 1972, le contrat de formation n'a pas encore été entièrement exécuté.

2. Nombre de personnes inscrites qui ont terminé le cours de recyclage: 1970, néant; 1971, néant; 1972, 19 personnes se sont inscrites aux cours et 15 les ont terminés.

3. En 1970, aucun employé n'a suivi de cours de recyclage à la Falconbridge Mines Ltd.

LE PROGRAMME DU MEER—SMITHS FALLS ET LES
RÉGIONS DÉSIGNÉES

Question n° 285—**M. Cossitt:**

Le gouvernement envisage-t-il d'inclure Smiths Falls, Ontario, dans les régions désignées qui sont admissibles à recevoir des subventions au titre du Programme de MEER?

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): A l'heure actuelle, il existe deux régions désignées en Ontario. Il est prévu que les régions B et C demeureront des régions désignées jusqu'aux 31 décembre 1973 et 30 juin 1973 respectivement. (Smith Falls ne se trouve ni dans l'une ou l'autre de ces régions). Des consultations concernant les futures régions désignées seront tenues avec la province de l'Ontario avant les dates susmentionnées. Ces rencontres auront lieu au cours des prochains mois. Aucune décision ne sera prise concernant des changements à apporter dans les régions désignées actuelles avant que ces discussions n'aient eu lieu.

LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE DE HILLSBURG (ONT.)

Question n° 289—**M. O'Connor:**

Le gouvernement a-t-il décidé de construire un bureau de poste dans le village de Hillsburg, Ontario et, dans l'affirmative, a) quelle est, en termes juridiques, la description du terrain acheté ou qui sera acheté à cette fin, b) de qui a-t-il été ou sera-t-il acheté, c) quel a été ou quel sera le prix de ce terrain, d) quelle a été ou quelle sera la date de conclusion des transactions, e) des soumissions pour la construction ont-elles été demandées et, dans l'affirmative, quand seront-elles ouvertes, f) pour quelle date prévoit-on l'achèvement des travaux?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Oui. a) Un immeuble situé dans le village de Hillsburgh, comté de Wellington, province d'Ontario, constitué d'une partie du lot N° 40 situé du côté sud-ouest de la rue Anne et d'une partie du lot Y situé du côté est de la rue Main, conformément au plan non enregistré du village de Hillsburgh déposé au bureau de la division d'enregistrement de Wellington comme plan N° 62; lesdites parties étant désignées comme partie I d'un plan d'arpentage déposé

Questions au Feuilleton

audit bureau comme plan N° 61 R-328. b) La Banque Royale du Canada; c) \$3,000; d) Le 31 janvier 1973; e) Oui. Elles seront ouvertes le 1^{er} février 1973; f) Le 31 mai 1973.

LA CONSTRUCTION DE BRISE-GLACE

Question n° 290—**M. Allard:**

Étant donné la pénurie de brise-glace qui semble exister, le gouvernement a-t-il l'intention de remédier à la situation?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Le gouvernement a l'intention d'accroître les possibilités de la Garde côtière canadienne en matière de brise-glace en passant une commande de construction d'un brise-glace qui servira en hiver sur les Grands lacs, dans le golfe du Saint-Laurent et sur le fleuve lui-même; en été, il sera envoyé dans l'Arctique. Sa construction débutera dans le courant de l'année et il devrait être livré vers la fin de 1975. Nous étudions en ce moment la possibilité de faire construire trois autres brise-glace de même type; une décision à ce sujet devrait être prise dans un proche avenir.

LES INSTALLATIONS PORTUAIRES À LA RIVIÈRE DE 16
MILLES PRÈS OAKVILLE (ONT.)

Question n° 291—**M. O'Connor:**

Le gouvernement envisage-t-il la tenue d'une enquête approfondie concernant l'efficacité des installations portuaires qui existent à l'embouchure de la rivière de 16 milles qui aboutit à Oakville (Ont.) et, dans l'affirmative, envisage-t-il de réaménager ces installations en collaboration avec la ville d'Oakville et la province de l'Ontario?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Non. Le port d'Oakville n'est pas un aménagement fédéral. Il appartient à l'administration municipale d'Oakville qui en assure l'administration et la régie.

LES SYMBOLES MINISTÉRIELS

Question n° 501—**M. Schumacher:**

1. Aux termes de quel programme et en vertu de quelle autorité a-t-on remplacé les symboles ministériels sur les armoiries du Canada par les symboles actuels?

2. Quel organisme ou maison s'est occupé de dessiner les nouveaux symboles et quelle rémunération a-t-il touchée pour ses services?

3. Combien a coûté, par ministère et en tout, le programme de modification des symboles dans les ministères, sur les chèques, etc.?

4. Le gouvernement entend-il retirer les armoiries du Canada des endroits où on les trouve encore?

L'hon. John Munro (ministre du Travail): Voici la réponse d'Information Canada: 1. Le Programme de diffusion du symbole fédéral en vertu des pouvoirs conférés au gouvernement actuel.

2. Le Communication Arts Centre de Montréal. \$24,000.

3. Les frais de réalisation n'ont pas été évalués séparément. Le nouveau symbole est utilisé au fur et à mesure de l'épuisement des stocks et des réimpressions. Il n'est donc pas possible de donner une réponse définitive à cette question.

4. Non.

*LA GRC—LE DÉPLACEMENT DU DÉTACHEMENT DE
THORSBY (ALB.)

Question n° 511—**M. Schellenberger:**

1. La GRC a-t-elle l'intention de déplacer le détachement actuellement posté à Thorsby (Alberta) et, dans l'affirmative, a) la GRC